

## RAPPORT SUR LA CONSULTATION D’HORAIRES 2024

### LIGNES CFF DANS LE CANTON

#### Ligne 223

Nous saluons la proposition de renforcement du train de 18h00 Neuchâtel – Le Locle par une seconde rame. Nous souhaitons que le train de 16h20 Le Locle – Neuchâtel soit systématiquement renforcé par une seconde rame, car il arrive souvent qu’il soit assuré par une rame simple, contraignant de nombreuses personnes à voyager debout. Nous regrettons que le train arrivant à 23h57 à La Chaux-de-Fonds en provenance de Berne n’ait pas de correspondance pour Le Locle, alors que la rame est disponible. Nous souhaitons par ailleurs que le dernier train arrivant au Locle et remontant à vide à La Chaux-de-Fonds soit inscrit à l’horaire pour un retour à 0h51 (voire plus tard en cas de travaux sur la ligne de Bienne). En effet, le dernier train de 23h20 ne permet pas de rentrer à la fin des nombreux spectacles donnés au Locle.

**La stabilité de l’horaire des IR 66 Berne – La Chaux-de-Fonds et retour, via Neuchâtel, demeure insatisfaisante.**

C’est à la sortie de Berne, peut-être en raison des travaux à la gare principale, que les trains prennent du retard qu’ils ne parviennent pas toujours à rattraper. Il en résulte parfois des terminus aux Hauts-Geneveys pour réinsérer les rames au retour dans l’horaire normal. Une autre perturbation a été constatée récemment. Le régio Le Locle – La Chaux-de-Fonds arrive parfois en retard et l’IR 66 ne peut l’attendre pour assurer la correspondance. Comme nous l’avons déjà exprimé, il faut étudier à moyen terme l’échange de missions Neuchâtel - Le Locle entre transN et le BLS, ce qui se ferait par le retour des Berne – Le Locle, via Neuchâtel, par le BLS, et des relations La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel – Corcelles et retour, par transN.

#### Navette Neuchâtel – Frasne

Nous saluons **le maintien de la navette Neuchâtel – Frasne** durant les travaux au nord de Dijon. Cette interruption risque néanmoins d’occasionner de grands désagréments pour la clientèle de l’Arc jurassien, avec des détours et des coûts supplémentaires par Genève ou par Bâle. Cette situation montre à quel point l’axe en Y Lausanne/Neuchâtel – Paris est vital et doit être absolument maintenu. A ce propos, la prolongation de la navette de et à Berne le week-end jusqu’en juillet 2024 est une excellente nouvelle. Il faut la promouvoir pour que la phase pilote puisse être poursuivie.

#### Ligne 225

La ligne **La Chaux-de-Fonds – Bienne** suscite de grandes inquiétudes pour ses utilisateurs. Sa desserte est insatisfaisante, car elle n’offre pas la cadence à la demi-heure

(le régio suit le régio express à dix minutes) et le soir, on ne dispose plus que d'un régio dès 20h42. En outre, depuis plus d'une année, on enregistre **un nombre important de trains retardés ou supprimés**, en raison de l'état de l'infrastructure ou de difficultés de coupes-accroches des rames Domino en gare de Sonceboz, pour les trains régionaux à destination ou en provenance de Moutier et de La Chaux-de-Fonds. La cadence horaire prive les voyageurs de plusieurs correspondances tant à Bienne qu'à La Chaux-de-Fonds. Nous souhaitons que le canton de Neuchâtel prenne contact avec le canton de Berne pour remédier à ces retards et à ces suppressions.

## GRANDES LIGNES CFF

Nous espérons que nos requêtes relatives aux grandes lignes ont été transmises aux compagnies concernées. Nous savons que vous êtes intervenus énergiquement contre la détérioration de l'horaire 2025, notamment **contre la suppression des relations directes pour Genève et la rupture de correspondance à Lausanne avec les IR (interrégios) pour le Valais**. Il faudra veiller à ce que les correspondances avec les lignes du canton de Neuchâtel ne soient pas détériorées en 2025.

Nous espérons que vous poursuiviez également vos contacts avec les cantons voisins, en particulier pour instaurer la cadence horaire ou semi-horaire (prévue en principe à court terme) de régionaux Bienne – Neuchâtel – Yverdon-les-Bains et la cadence semi-horaire Fribourg – Morat – Anet (Ins) – Neuchâtel.

A plus long terme, il faut continuer d'étudier l'amélioration des correspondances à Berne, avec l'Oberland bernois, le Valais et l'Italie.

CITraP Neuchâtel, printemps 2024